



Apei des 2 Vallées

Sud de l'Aisne

PROJET ASSOCIATIF

CAP'2028

Innover avec audace, agir avec bienveillance

MOT DU PRÉSIDENT



Voici le projet associatif de l'Apei des 2 Vallées pour 2024/2028. Il est le fruit d'une collaboration collective et inclusive entre toutes ses parties prenantes : personnes accompagnées, parents et amis, professionnels et partenaires.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet.

Notre période actuelle est passionnante et nous encourage à innover et à transformer nos offres d'accompagnement en fonction des besoins des personnes, des familles et des territoires.

Fondé sur 3 convictions simples et fortes, notre nouveau projet associatif vise à **promouvoir l'autodétermination** pour tous, à **valoriser l'expertise plurielle** des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, et à **offrir des réponses adaptées et inclusives**, en harmonie avec nos valeurs d'humanité, bienveillance et citoyenneté, pour être une association du 21^{ème} siècle.

Nous aspirons à une amélioration significative de la qualité de vie quotidienne, à une transition inclusive réussie et à une meilleure coexistence dans une société solidaire.

Continuons à faire preuve d'audace et d'une approche concertée pour atteindre nos objectifs communs !

Bernard Colas, Président

L'Apei des 2 Vallées est une association à but non lucratif de parents, d'amis, de personnes accompagnées.

Elle agit dans les champs du handicap, de la protection de l'enfance, de l'autonomie et du grand âge.

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?

03

Créativité

04

Nos 6 orientations

05

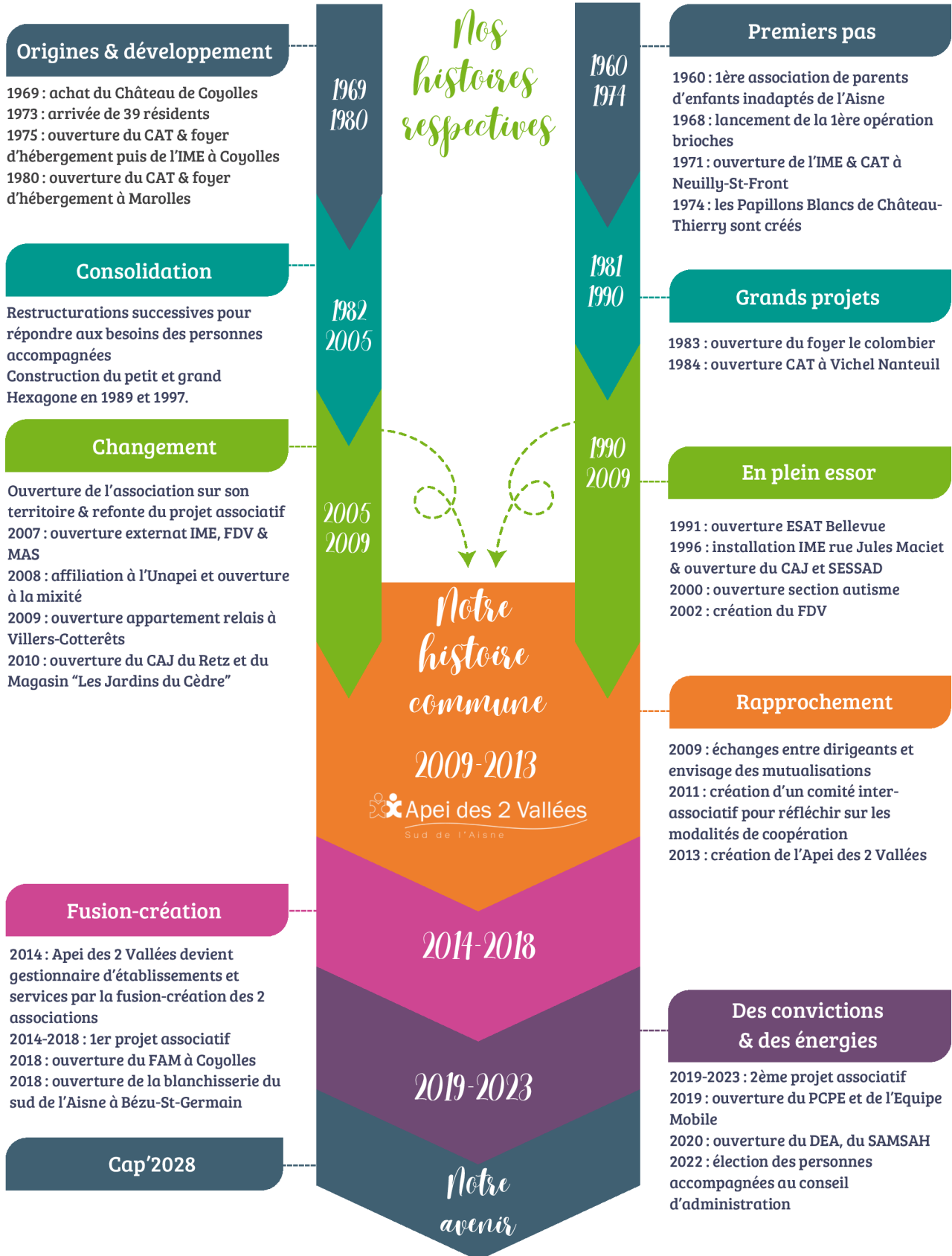


www.apei2vallees.fr



@apei2vallees

QUI SOMMES-NOUS ?



CRÉATIVITÉ



MÉTHODOLOGIE

Un comité de pilotage, accompagné par le cabinet Ellyx, a proposé divers formats d'animation d'intelligence collective pour favoriser l'engagement et la participation de toutes les parties prenantes.



BILAN 2019-2023

Des professionnels, des personnes accompagnées et des administrateurs ont été mobilisés pour réaliser le bilan du projet associatif 2019-2023.



FORMATION

Un collectif de 30 animateurs, professionnels et administrateurs, a été formé au processus d'intelligence collective par le cabinet Ellyx.



JOURNÉE CAP'2028

La journée Cap' 2028 a réuni 137 participants : personnes accompagnées, familles, amis, partenaires et professionnels, offrant ainsi des opportunités d'expression à travers différents ateliers. 126 propositions d'actions ont été faites sur la journée.



SYNTHÈSE & ATELIERS D'ÉCRITURE

Un atelier d'écriture a permis de synthétiser les contributions de la journée Cap' 2028 et de formuler des propositions pour le projet associatif à venir.



VALIDATION & SUIVI

Le projet associatif Cap' 2028 a été présenté et validé lors de l'assemblée générale 2024 et fera l'objet d'un plan d'actions annuel pour décliner nos engagements.

NOS ORIENTATIONS 2024-2028

CAP'2028

Nous avons choisi cette dénomination spécifique pour incarner l'ambition de la démarche de construire un projet associatif nourri de la participation de toutes et tous.

NOTRE SIGNATURE

Innover avec audace,
agir avec bienveillance

Cette démarche collaborative se poursuivra au cours des 5 prochaines années, avec l'établissement d'une feuille de route annuelle basée sur le débat et la fixation d'actions prioritaires et concrètes.

NOS CONSTATS

L'accès à l'information, aux ressources et aux opportunités reste souvent limité pour les personnes en situation de handicap, les familles et les aidants. Les barrières physiques, sociales et économiques entravent souvent la pleine participation des personnes dans la société. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures visant à promouvoir l'autonomie, à renforcer les compétences et à garantir l'égalité des chances, afin de permettre à chacun d'être acteur de sa vie. La démarche d'autodétermination doit être encouragée par la triple expertise : personnes accompagnées, familles, aidants et les professionnels des établissements et services.

NOTRE ORIENTATION

01

“ Développer le pouvoir de choisir et d'agir des personnes en situation de handicap, des familles et des aidants ”

NOS ENGAGEMENTS



- Faciliter l'accès aux droits des personnes accompagnées et de leurs familles, en termes de logement, hébergement, de santé, de citoyenneté...
- Faire grandir la confiance des personnes accompagnées et leur permettre d'expérimenter des parcours de vie
- Renforcer la proximité et la convivialité avec les familles et les aidants
- Favoriser l'autodétermination
- Développer les partages d'expérience entre les personnes accompagnées et leurs aidants
- Accompagner à la parentalité
- Développer des formations spécifiques aux besoins des personnes accompagnées.

NOS CONSTATS

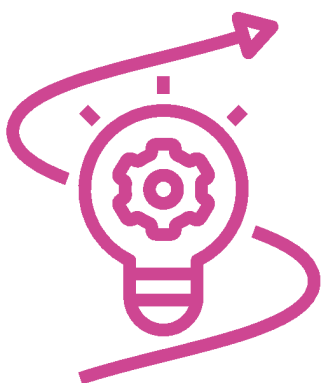
Les établissements et services traditionnels de l'offre médico-sociale peuvent parfois être inadaptés aux besoins évolutifs des personnes accompagnées. Pour répondre à ces besoins, il est crucial d'encourager et de soutenir les initiatives audacieuses et novatrices qui repensent les modèles existants, tout en garantissant leur qualité et leur accessibilité. La création de ces nouveaux dispositifs doit s'appuyer sur la triple expertise : personne accompagnée, familles-aidants et professionnels.

NOTRE ORIENTATION

02

“ Oser et innover pour une transformation appropriée de l'offre médico-sociale ”

NOS ENGAGEMENTS



- Accompagner les évolutions sociétales comme l'accès au numérique, l'exercice de la citoyenneté, la mobilité, la formation et la professionnalisation
- Adapter et diversifier l'offre en faveur des nouveaux publics accompagnés
- Développer des moyens innovants axés sur les choix de vie
- Se positionner en acteur dynamique du territoire
- Développer des partenariats pour créer ensemble de nouvelles solutions
- Accompagner les personnes "hors les murs" en innovant avec audace et en définissant un cadre d'expérimentation
- Former les professionnels à l'accompagnement des nouveaux publics
- Développer une logique de plateforme de services

NOS CONSTATS

Pour assurer la qualité du travail effectué dans l'accompagnement et le soin, il est indispensable que les salariés bénéficient d'un environnement professionnel épanouissant.

Des conditions de travail positives, incluant un environnement sûr, un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi que des opportunités de développement professionnel, contribuent directement au bien-être des salariés.

Par conséquent, investir dans l'amélioration des conditions de travail est non seulement bénéfique pour les professionnels, mais aussi pour la qualité des services apportés aux personnes accompagnées.

NOTRE ORIENTATION

03

“ Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail ”

NOS ENGAGEMENTS



- Développer la considération du salarié et la reconnaissance du travail effectué
- Développer l'attractivité pour attirer les talents et les fidéliser
- Favoriser la montée en compétences des professionnels, ainsi que la mobilité interne au bénéfice des salariés et de l'organisation
- Favoriser le développement des parcours professionnels
- Valoriser les salariés par l'attribution de projets spécifiques en lien avec leurs compétences et appétences.

NOS CONSTATS

L'inclusion est au cœur de nos préoccupations et des engagements sociétaux. Focalisés sur l'inclusion, nous visons à ce que chacun trouve sa place dans la société.

Des dispositifs d'accompagnement existent, leur connaissance se développe et des actions sont mises en place au sein de l'Apei de 2 Vallées pour permettre à chacun d'agir en société. Cependant, de nombreux obstacles persistent et entravent la pleine participation des personnes en situation de handicap. L'accès aux lieux publics, à l'éducation, à l'emploi et aux services peut être limité et nécessite une évolution de notre société.

NOTRE ORIENTATION

04

“

Vivre et interagir
en société

”

NOS ENGAGEMENTS



- Accompagner les personnes en situation de handicap dans l'exercice de leur citoyenneté
- Participer à la vie festive, événementielle et culturelle du territoire
- Développer toutes formes de rencontres et d'échanges avec les familles et aidants
- Agir pour le droit au répit
- Sensibiliser le jeune public afin de faciliter le vivre ensemble
- Faire découvrir la vie de l'Apei des 2 Vallées
- Renforcer la communication sur les différents dispositifs auprès du grand public
- Accompagner les familles dans leur rôle d'aidant
- Poursuivre le développement de dispositifs inclusifs

NOS CONSTATS

Les coopérations internes et externes ont permis de renforcer les compétences des professionnels, personnes accompagnées et familles-aidants.

De nombreux partenariats actifs sur le territoire sont déjà en place. Il s'agit désormais d'améliorer les interactions, la communication et les collaborations afin de permettre une approche multidisciplinaire. La construction d'un réseau de partenaires variés, tant au sein des structures médico-sociales qu'avec des acteurs externes tels que les services de santé, les associations et les autorités locales permet d'optimiser les ressources et de répondre de manière plus complète et adaptée aux besoins des personnes accompagnées et des familles.

NOTRE ORIENTATION

05

“ Valoriser les coopérations internes et externes ”

NOS ENGAGEMENTS



- Améliorer le pilotage des partenariats
- Renforcer la capacité à coopérer en interne comme en externe
- Favoriser le partage d'expérience par la triple expertise des professionnels, personnes accompagnées, familles et aidants
- Développer la montée en compétences des personnes accompagnées, professionnels, familles-aidants
- S'appuyer sur le groupement de coopération alméa pour la création d'une plateforme de ressources communes et poursuivre la mutualisation des expertises
- Développer des ateliers adaptés en coopération avec les différents acteurs.

NOS CONSTATS

Cette orientation s'inscrit dans une prise de conscience collective de l'importance croissante de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Les actions individuelles et collectives dans tous les secteurs d'activités sont indispensables pour créer un changement significatif. Cela implique la mise en place d'actions concrètes face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, ainsi qu'une volonté de collaborer et d'innover pour trouver des solutions durables.

NOTRE ORIENTATION



“ Renforcer notre responsabilité sociétale en faveur du développement durable ”

NOS ENGAGEMENTS



- Instaurer une communication continue des actions RSE
- Définir le pilotage de la RSE
- Sensibiliser tous les professionnels
- Développer une politique d'achats responsables
- Limiter les rejets et impacts liés à nos activités
- Favoriser les circuits courts et les produits locaux pour une restauration “responsable”
- Partager les bonnes pratiques et expériences
- Explorer les différentes pistes de réemploi et de recyclage
- Développer les partenariats “éco-responsable”

CAP'2028

Innover avec audace, agir avec bienveillance

01

Développer le pouvoir de choisir et d'agir des personnes en situation de handicap, des familles et des aidants



02

Oser et innover pour une transformation appropriée de l'offre médico-sociale



03

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail



04

Vivre et interagir en société



05

Valoriser les coopérations internes et externes



06

Renforcer notre responsabilité sociétale en faveur du développement durable

